



## RESIDENCE BEL AIR

### NON A LA SUPPRESSION DE NOS RTT

Fin février la direction a convoqué vos délégués du Personnel afin de leur signifier qu'elle envisageait la suppression des jours de RTT, et la modification des plannings.

Lors des tentatives de licenciements de nos deux candidates, l'Inspectrice du Travail qui a refusé d'autoriser ces licenciements, a pointé plusieurs disfonctionnements dans l'organisation du travail. L'absence de consignes écrites, l'absence de planning de nuit. Entre autre, le manque de personnel est flagrant, car le motif de licenciement : « défaut de surveillance » ne tient pas. Lorsqu'une personne doit rester en permanence au 1<sup>er</sup>, les deux autres doivent s'occuper de trois étages de résidents, et faire des rondes dans les escaliers, le rez-de-chaussée ainsi que le sous-sol. Comment faire dans ce cas, pour en plus surveiller un résident qui divague, mais à qui la direction ne fait pas appliquer le protocole adéquat : pas de bracelet, pas de puces anti-fugues, pas de serrures inversées. Dans ce cas c'est la direction qui est responsable !

La demande de personnel supplémentaire a d'ailleurs été une des premières questions des déléguées du personnel en 2010.

Il semble que la direction veuille embaucher. Mais elle ne veut pas que cela ampute les sacro-saints profits de Médica, 350 millions cette année après l'introduction en bourse.

**Comme il est écrit dans la pétition remise à la direction pas question que Médica France fasse plus d'argent, au détriment de nos conditions de vie et à celles de nos résidents.**

**La pétition a été signée par près de 100% du personnel ! Seulement il ne faut pas en rester là. Ceux qui jouent avec nos RTT et nos conditions de travail ne comprennent que les rapports de force. Alors il faut envisager sérieusement de se mettre en grève. Discutons en !**